

# NOUVEAU DISPOSITIF DE FORMATION

→ Septembre 2024

## LIGENCE PROFESSIONNELLE MÉTIER DES ADMINISTRATIONS ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (MACT)

Pour l'avenir  
des collectivités,  
**ACCUEILLEZ**  
un étudiant ou  
un apprenti !



Du **1<sup>er</sup> Septembre 2024** au **31 août 2025**,  
engagez-vous dans la formation de vos futurs  
agents et palliez aux besoins de **métiers en  
tension** !



**Contactez le CDG 52 pour en savoir plus sur les possibilités  
de financement → [cdg52@cdg52.fr](mailto:cdg52@cdg52.fr) → 03 25 35 33 20**

Manifestez vos intentions de recrutement d'apprentis du **22 janvier** au **22 mars 2024**  
pour être éligible à une prise en charge du CNFPT.



## Organisation de la formation

La formation sera dispensée sur le Campus des Comtes de Champagne à Troyes.

**L'immersion professionnelle au sein de votre administration sera assurée par :**

- Un stage de 12 semaines dans le cadre de la formation initiale
- 2 jours par semaine + périodes de vacances scolaires dans le cadre d'un apprentissage
- En formation continue

## LES OBJECTIFS DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE MACT

→ Répondre aux besoins de recrutement des collectivités territoriales et des établissements publics locaux sur des métiers en tension dans différents domaines (gestion administrative, juridique et la commande publique, la gestion des ressources humaines, la gestion budgétaire, financière, le secrétariat de mairie, etc.).

→ Favoriser l'insertion dans la fonction publique territoriale avec qualification rapide et préparation aux concours (notamment A et B).

### Publics visés par la formation

Niveau d'entrée : Niveau 5 (VAE possible)

- Étudiant
- Agents publics
- Salariés du secteur privé
- Demandeurs d'emploi

## Compétences acquises par les étudiants et apprentis :

→ Enseignements de spécialisation :

- Finances locales/Pratique budgétaire
- Commande publique/Marchés publics
- Pratique des élections locales
- Droit de la fonction publique territoriale
- Gestion des ressources humaines/Management
- Urbanisme/Pratique du droit des sols

→ Conférences de professionnalisation :

Connaissance des acteurs et thématiques de la fonction publique territoriale (déontologie, transition écologique, dialogue social, etc.)

→ Développement de la communication :

Préparation aux épreuves de concours (note administrative, entretien avec le jury), rédaction de documents administratifs, aisance à l'oral

→ Compétences Transversales :

Enseignement d'Anglais et maîtrise de l'environnement numérique (logiciels, dématérialisation des procédures, sécurisation et RGPD)

## Pour plus d'information sur la Licence Professionnelle MACT et les modalités d'accompagnement d'un étudiant ou d'un apprenti :

Contactez le Centre de Gestion de la Haute-Marne à l'adresse [cdg52@cdg52.fr](mailto:cdg52@cdg52.fr) ou par téléphone au 03 25 35 33 20.



CENTRE DE GESTION  
FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE

